

Il nous semble qu'à ces faits il n'y a aucun éloge à ajouter, il est des gloires qu'il n'est pas besoin d'exalter, elles ont pour elles la bouche de la renommée.

DR Y. BERR.

(Reproduit de *La Médecine Internationale Illustrée.*)

LE SULPHYDRAL DANS LE TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE

CINQ OBSERVATIONS CONCLUANTES

Par le Dr A. Salivas (de Paris)

Depuis les publications des docteurs d'Oliveira Castro et Van Renterghem, tous les médecins dosimètres connaissent les bons effets du sulphydral dans les fièvres éruptives. Le premier de ces auteurs nous apprend qu'il a entrepris avec succès cet agent pour guérir la rougeole, la variole et l'érysipèle. De son côté, le second nous dit qu'il est parvenu, grâce à lui, à sauver quatre scarlatineux gravement malades, dont deux atteints d'angine couenneuse. Dans les quatre cas, ajoute-t-il, la guérison fut rapide et la durée de la convalescence notablement abrégée.

Nos confrères étrangers sont tous deux d'ailleurs parfaitement d'accord sur ce point, que pour que le sulphydral ait toute son efficacité, il faut le prescrire aussitôt qu'on soupçonne la nature de l'affection, et le donner de manière à en saturer l'organisme et à maintenir, pendant toute la maladie, l'état de saturation ainsi obtenue. On ne doit s'arrêter au plus tôt qu'au moment de la convalescence.

J'ai déjà eu moi-même l'occasion de relater ici quelques-uns des beaux résultats que m'a valus le sulphydral, administré conformément aux règles précédentes, dans la scarlatine et la variole. Je viens aujourd'hui parler de cinq cas de rougeole maligne où le même agent ne m'a pas été moins utile.

Observations I et II.—Le 18 mars 1894, je fus consulté pour Melles de F. . ., âgées, l'une de 17 ans et l'autre de 18, malades depuis une semaine.

A ma première visite, je constatai chez les deux malades les symptômes suivants : Fièvre intense, accusant près de 40° avec 130 pulsations et accompagnée de céphalagie et de délire ; arrêt complet de l'excrétion de la sueur et diminution considérable de la sécrétion urinaire ; bronchite caractérisée ; prostration excessive des forces. Du reste, pas la plus petite trace d'éruption, ni chez l'une ni chez l'autre des jeunes filles, pas non plus de coryza. L'aînée avait même les yeux absolument indemnes ; en revanche, la cadette, déjà très délicate de ce côté avant sa maladie présente, était atteinte d'un catarrhe oculaire qui la mettait dans l'impossibilité de supporter la moindre lumière et qui la faisait cruellement souffrir.

Comme médication, les deux malades avaient été soumises, d'abord à l'antipyrine à haute dose, puis, l'antipyrine n'ayant pas agi . . . à l'expectation.

Par une sorte d'intuition, j'eus l'idée que je me trouvais, pour toutes deux, en présence d'une rougeole dont l'éruption ne se faisait pas. Je m'enquis aussitôt des antécédents de mes clientes et j'appris qu'elles n'avaient jamais eu cette affection.

Un instant alors, je songeai aux bains froids, sachant que quelques auteurs les préconisent dans des cas analogues et m'en étant servi jadis pour des sujets qui, dans des épidémies de rougeole, m'avaient offert des signes semblables à ceux qui m'apparaisaient ici. J'y renonçai cependant, après réflexion, pour m'arrêter au traitement dosimétrique : strychnine, aconitine, digitale, contre la fièvre et l'adynamie ; sulphydral contre le principe infectieux ; potion diurétique et diaphorétique, pour aider au rétablissement de l'excrétion de la sueur et de la sécrétion urinaire ; potions générales d'eau dégourdie légèrement vinaigrée, pour faciliter l'éruption. J'insistai plus particu-